



Webinaire 1 BTP Durable

Economie circulaire Travaux Publics et Bâtiments

LUNDI 12 OCTOBRE 2020

WEBINAIRE ENREGISTRÉ





Programme du WEBINAIRE

Ouverture – Stratégie BTP et Economie Circulaire en Occitanie

Karine FREU - Chargée de Projets Économie circulaire

Le point sur les nouveautés réglementaires

Pierre VIGNAUD – Chef de Projets déchets des activités économiques, BTP – ADEME

Déploiement de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) appliquée aux déchets du BTP

Florence GODEFROY – Animatrice déchets du bâtiment - ADEME

Plateforme collaborative DEMOCLES : méthodologies et outils mobilisables, diagnostics déchets et traçabilité, appels à projets « Maîtrise d'Ouvrage exemplaire »

Rym MTIBAA – Responsable de projet bâtiment et coordinatrice DEMOCLES - ECOSYSTEM

Echanges – Questions/réponses

Animation des échanges par Frédéric BAZILLE Animateur Réseaux Commande Publique Durable



Economie circulaire et BTP

Actualités réglementaires

ADEME

12/10/2020

12/10/2020

ADEME

Loi anti-gaspillage et économie circulaire

5 priorités structurantes

- ☐ Mettre fin aux différentes formes de gaspillage pour préserver les ressources naturelles
- ☐ Mobiliser les industriels pour transformer les modes de production
- ☐ Renforcer l'information du consommateur pour éclairer leur choix
- ☐ Améliorer la collecte et le tri des déchets
- ☐ Lutter contre les dépôts sauvages

Loi anti-gaspillage et économie circulaire

Des dispositions spécifiques au secteur du BTP

- ☐ Favoriser le réemploi dans le bâtiment
- ☐ Une commande publique exemplaire
- ☐ Création d'une filière REP pour les déchets du bâtiment
- ☐ Des contraintes de tri renforcées
- ☐ Renforcement de la protection du consommateur (petits travaux)

Préfiguration d'une filière REP

ARTICLE 62 : « Relèvent du principe de Responsabilité Elargie du Producteur :

- Les produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment destinés aux ménages ou aux professionnels, **à compter du 1er janvier 2022**, afin que les déchets de construction ou de démolition qui en sont issus soient **repris sans frais lorsqu'ils font l'objet d'une collecte séparée et afin qu'une traçabilité de ces déchets soit assurée.** »

*Un décret en Conseil d'Etat définira les modalités d'application ainsi que les conditions minimales du **maillage des points de reprise.***

ARTICLE 72 : « Les éco-organismes agréés en application du 4° de l'article L. 541-10-1 couvrent notamment les **coûts supportés par toute personne assurant la reprise des déchets de construction et de démolition faisant l'objet d'une collecte séparée.** En outre, ils pourvoient à cette reprise lorsque cela est nécessaire afin d'assurer le **maillage territorial** »

Etude de préfiguration d'une filière REP

L'ADEME missionnée par le Ministère de la Transition Ecologique pour mener **l'étude de préfiguration** de cette filière REP:

- Calendrier : Démarrage en mars 2020 pour des résultats fin décembre 2020

- Organisation :

Accompagnement de l'ADEME par un groupement d'entreprises : Terra / TBC Conseil&Innovation / Elcimaï Environnement

2 phases :

1/ Etat des lieux : réaliser l'inventaire des produits et matériaux de construction du bâtiment mis sur le marché et les gisements associés, les typologie d'acteurs du circuit de vie, les déchets générés et les filières existantes de collecte, valorisation et traitement de ces déchets sur le territoire

2/ Scénario REP : au regard de l'état des lieux, préfigurer le(s) scénario(s) REP envisageable(s), sur les plans organisationnel, technique, social, juridique, économique et financier, et en faire une analyse stratégique

Etude de préfiguration d'une filière REP

- Etat d'avancement au 12/10/2020 :

1/ Etat des lieux :

- Réalisé à partir d'éléments bibliographiques et d'entretiens avec une centaine d'acteurs (2/3 d'organisations, fédérations professionnels et 1/3 d'acteurs individuels)
- Présenté aux parties prenantes mi-juillet : échanges et retours (questions, demande de modifications...) jusqu'à fin août
- Consolidation de l'état des lieux fin septembre

2/ Scénario REP :

- A démarré en septembre, résultats attendus courant décembre
- Une nouvelle réunion de présentation et d'échanges avec les parties prenantes prévues courant décembre



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME

Florence GODEFROY

Pierre VIGNAUD



DÉMOCLÈS en 3 questions

① Qu'est ce que c'est ?

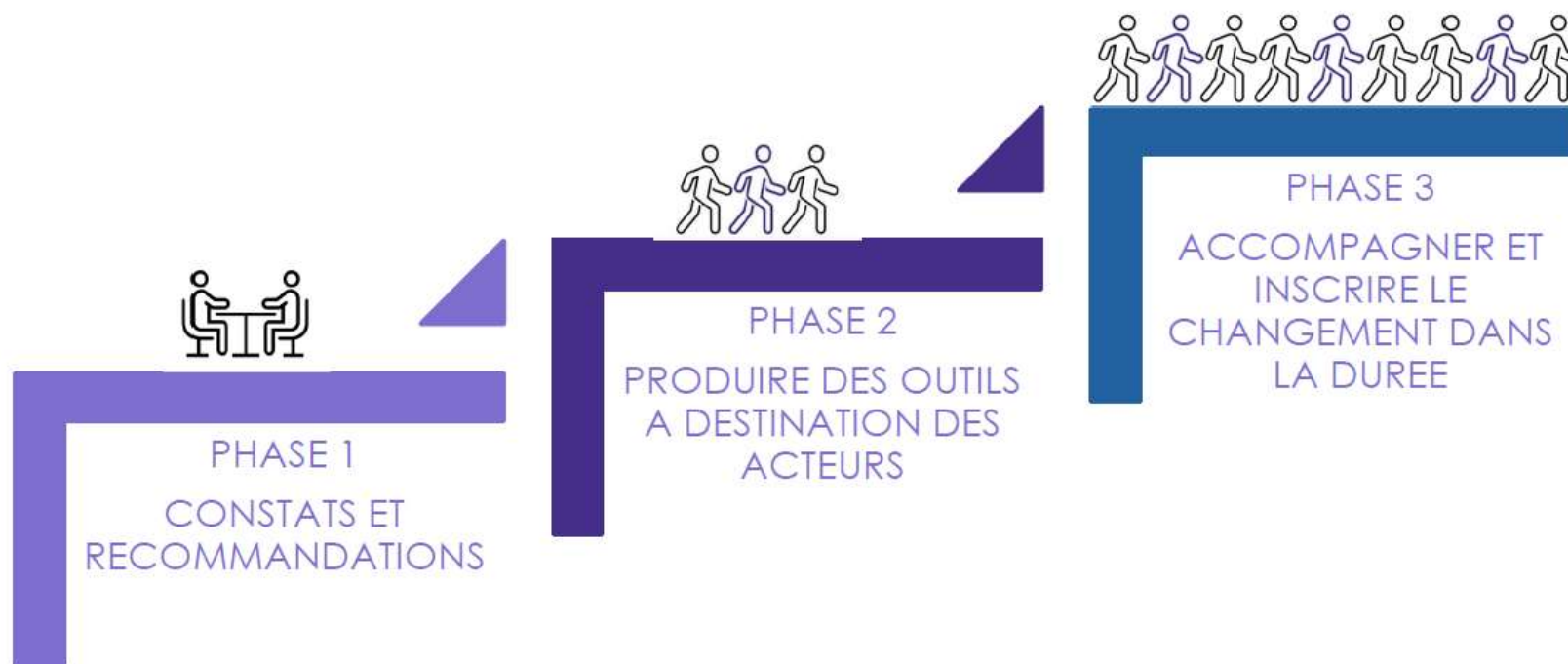
- Une plateforme collaborative qui fédère les acteurs de la démolition et de la réhabilitation du bâtiment, lancée fin 2014 et co-financée par **ecosystem** et l'ADEME

② Quelle ambition ?

- Aller vers une économie circulaire des déchets issus de chantiers de démolition et de réhabilitation du bâtiment et notamment les déchets du second œuvre



DÉMOCLÈS : des constats au changement des pratiques !



DÉMOCLÈS : notre mission

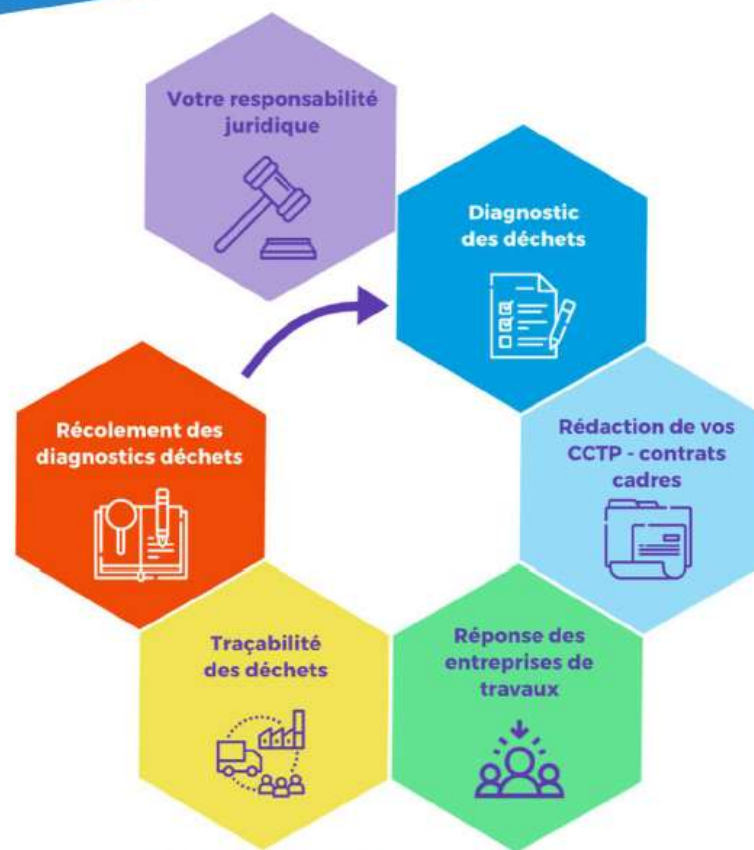


Notre mission

- ➊ **Inform**er les maîtres d'ouvrage de leurs responsabilités en matière de prévention et gestion des déchets issus de leurs chantiers et les **accompagner** dans leur traduction dans leurs marchés de travaux
- ➋ **Professionaliser** le métier du diagnostiqueur déchets et fiabiliser la qualité des diagnostics
- ➌ **Engager** le dialogue entre les acteurs du chantier en articulant les différents documents de planification et de suivi de la gestion des déchets
- ➍ **Donner** de la visibilité aux filières de recyclage des déchets du second œuvre qui sont opérationnelles
- ➎ **Identifier** et **promouvoir** les bonnes pratiques en matière de dépose et de logistique de collecte
- ➏ **Porter** la réflexion sur un modèle français de traçabilité des déchets de chantier du bâtiment avec l'ensemble des acteurs
- ➐ **Ancrer** le changement des pratiques dans la durée via un appel à projet « maîtrise d'ouvrage exemplaire »



Phase 1 : constats et recommandations



Phase 2 : mise en place d'outils à destination des acteurs

Des MOA mal informés



<https://democles.org/uploads/2019/04/rapport-analyse.pdf>

Le MOA doit exprimer ses attentes en matière de gestion des déchets



<https://www.democles.org/uploads/2019/04/guide-des-clauses-cctp-v2018.pdf>

Une dépose sélective et des filières de valorisation opérationnelles mais peu connues



<https://www.democles.org/trouvez-les-bonnes-filières-de-valorisation/>



Phase 3 : mise en place d'outils à destination des acteurs

🕒 Notre dernière production : une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

Un guide méthodologique

Présente le diagnostic PMD et comment chaque acteur devrait l'utiliser à chaque étape d'un chantier



<https://democles.org/diagnostic-dechets/>



Phase 3 : mise en place d'outils à destination des acteurs

- ④ Une **grille d'inventaire du diagnostiqueur** propose une nomenclature harmonisée des matériaux et équipements du bâtiment en 7 grandes familles

- Structure
- Second œuvre
- Réseaux
- Aménagement extérieur
- DEEE (Déchets d'Equipements Electriques Electroniques)
- DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement)
- Autres déchets résiduels divers issus de l'occupation du bâtiment

- ④ Cette grille comprend un mode d'emploi et des modèles de tableaux de restitution

La grille n'a pas vocation à devenir un référentiel unique mais être une source d'inspiration pour les diagnostiqueurs

Référence	Désignation	Unité (ml, m ² , m ³ , U, etc)	QUANTITÉ	DESCRIPTION			GESTION RÉEMPLOI				GESTION DES FILIÈRES	
			Non descriptif	Constitution	Matériaux	Etat sanitaire des matériaux	Potentiel de réemploi	Modalités de dépense	Modalités d'entreposage	Commentaires	Non descriptif	
	FAMILLE PMD											
	Élément 1											
	Élément 2											



Phase 3 : mise en place d'outils à destination des acteurs

🕒 **10 tutoriels vidéo** illustrent le diagnostiqueur sur le terrain et donnent quelques conseils pratiques

1. *Etude préliminaire*
2. *Arrivée sur le site*
3. *Huisseries : portes et fenêtres*
4. *DEEE – Luminaires*
5. *Climatisation*
6. *Réseaux*
7. *Cloisons*
8. *Revêtements de sol*
9. *Chauffage*
10. *Enveloppe et bardage*



Vidéo 1 : Entrée sur site



Phase 3 : mise en place d'outils à destination des acteurs

20 fiches pratiques

présentent les principaux équipements et matériaux du bâtiment et fournissent quelques préconisations en matière de sécurité ou de filière de valorisation

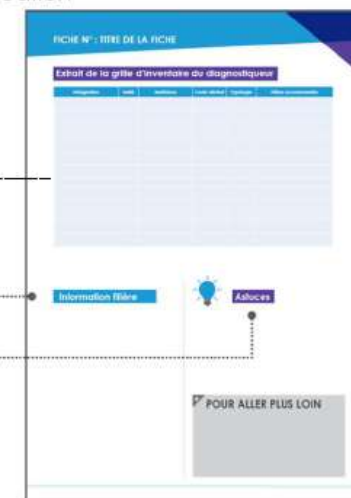


Présentation des équipements et matériaux

Visuels des équipements et matériaux

Précautions à prendre lors de leur identification

- Extrait de la grille d'inventaire : rappel la diversité d'équipements/matériaux par catégorie
- Informations sur les filières de valorisation
- Quelques astuces



Phase 3 : mise en place d'outils à destination des acteurs

1. Installation électrique CF
2. Réseau VDI informatique / téléphone
3. Appareils d'éclairage
4. Plafonds suspendus
5. Mobilier
6. Sanitaires
7. Revêtements de sol
8. Climatisation
9. Ascenseurs et monte-charge
10. Isolants
11. Les réseaux
12. Toit terrasse
13. Clôtures et aménagements extérieurs
14. Cloisons
15. Chauffage
16. Ventilation
17. Sécurité incendie
18. Huisseries
19. Enveloppe et bardage
20. Charpente



Phase 3 : lancement de l'AAP « Maîtrise d'ouvrage exemplaire »



En quoi consiste l'appel à projets ?

IL S'AGIT D'ACCOMPAGNER LES MOA VERS DES PRATIQUES D'EXEMPLARITÉ :

- **Faire réaliser** un diagnostic déchets de qualité
- **Tenir compte** des résultats du diagnostic déchets dans les documents de marchés
- **Traduire** les responsabilités des maîtres d'ouvrage vis-à-vis des déchets générés dans les documents de marchés
- **Mettre** en place des outils de reporting permettant le suivi de l'exécution des clauses correspondantes
- **S'assurer de la traçabilité** des déchets permettant un récolement fiable de fin du chantier



Phase 3 : lancement de l'AAP « Maîtrise d'ouvrage exemplaire »

Quelle forme prend l'accompagnement ?

LES MOA RETENUS DANS LE CADRE DE CET APPEL À PROJETS DISPOSERONT D'UN ACCOMPAGNEMENT SOUS LA FORME DE CONSEIL

- ④ Au travers d'une approche globale ou d'un chantier test, ils seront accompagnés pour réaliser un état des lieux, un plan d'actions et un suivi
- ④ Un baromètre leur permettra de suivre l'évolution de leurs pratiques tout au long de leur accompagnement
- ④ Ils seront mobilisés dans le cadre de réunions de partage et retours d'expérience, et des outils de communication leur seront proposés pour valoriser leur engagement



Phase 3 : lancement de l'AAP « Maîtrise d'ouvrage exemplaire »

Vous êtes concernés par l'appel à projets

- 🔄 Maître d'ouvrage public ou privé réalisant régulièrement des opérations de démolition / réhabilitation significatives
- 🔄 Des chantiers test dont la phase de consultation des entreprises n'a pas commencé
- 🔄 Candidature à l'échelle du territoire national (DROM/COM compris)

Un groupement de bureaux d'études pour vous accompagner :

- ELCIMAI, bureau de conseil et ingénierie dans le domaine de l'économie circulaire et de la transition écologique ;
- GINGER DELEO, bureau d'ingénierie en déconstruction et gestion de déchets.



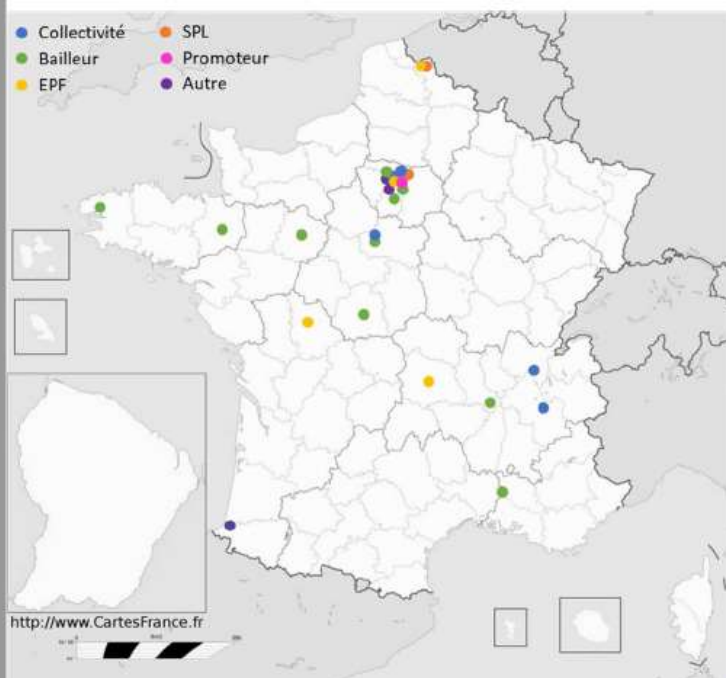
Phase 3 : lancement de l'AAP « Maîtrise d'ouvrage exemplaire »

- 🕒 **Succès pour la 1ère session de l'Appel à Projets « Maîtrise d'ouvrage exemplaire » lancé par DÉMOCLÈS !**
- 🕒 Première session de candidature à l'appel à projets s'est clôturée le 30 avril dernier et a rencontré un franc succès : **26 MOA ont été retenus !**
 - **Bonne représentativité de la typologie des MOA** : bailleurs sociaux, collectivités locales, établissements publics foncier, foncières, promoteurs, aménageurs et Etablissement Public de santé
 - **Bonne répartition géographique** : régions Île de France, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône-Alpes et Hauts de France
- 🕒 Seconde session de recrutement clôturée le 18 septembre 2020, analyse des dossiers en cours
- 🕒 Objectifs : diversifier les profils de MOA et cibler les régions qui n'ont pas été représentés lors de la première session



Phase 3 : lancement de l'AAP « Maîtrise d'ouvrage exemplaire »

Les lauréats de la 1^{ère} session ont démarré leur accompagnement



Accompagnement global

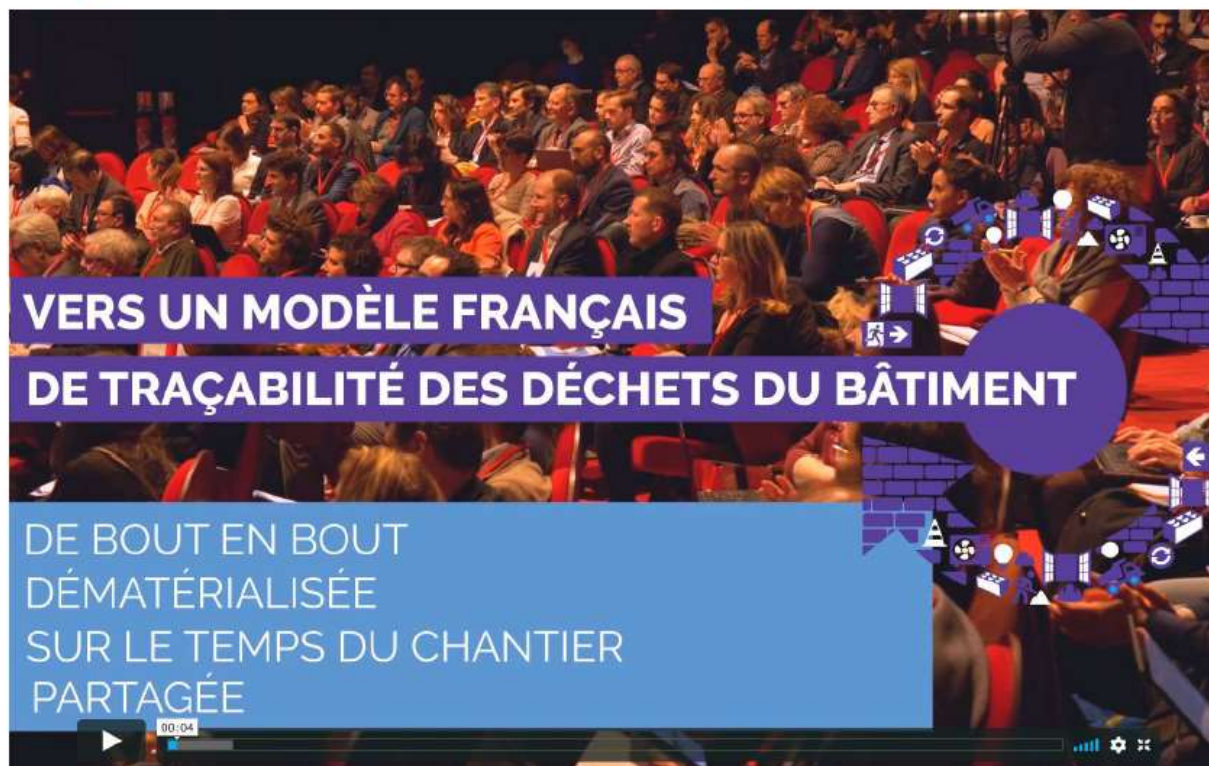
ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Accompagnement chantier exemplaire



La traçabilité : un besoin partagé par l'ensemble des acteurs du bâtiment



INSCRIVEZ-VOUS A NOTRE NEWSLETTER !

<https://www.democles.org>





Merci pour votre attention

LUNDI 12 OCTOBRE 2020

